UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA REFORME**
**SERVICE D'INFORMATION ET D'AIDE A L'ORIENTATION**
**SIAO**

# LE SYSTEME LMD EN BREF

## 1. QUE VEUT DIRE LMD ?

Trois lettres, **L** pour Licence, **M** pour Master, **D** pour Doctorat, trois diplômes nationaux, trois cycles de formation.

C'est un **système de formation supérieure** préconisant:

- Une architecture des études en **3 grades** (Licence, Master, Doctorat) ;
- Des contenus structurés en **domaines** comportant des parcours types et des parcours individualisés ;
- Une organisation des formations en **semestres** et en **UE** (Unités d'Enseignement capitalisables).

Cette nouvelle organisation des études universitaires est décidée en 1999 par près de trente pays européens. Cette organisation est très proche du Bachelor, Master et Ph D des anglo-saxons.
A ce jour, plus de cent (100) pays ont le schéma LMD.

## 2. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA REFORME LMD ?

L'objectif principal de la réforme LMD est de permettre à l'UCAD d'innover par l'organisation de nouvelles formations et de placer l'étudiant au centre de sa formation.
Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, le système "LMD" a pour objectifs d'harmoniser les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité des étudiants aux échelles régionale, nationale et européenne.

## 3. QUELLE DIFFERENCE ENTRE LE LMD ET L'ANCIEN SYSTEME ?

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dues ou duel 1ere année | devient | Licence 1re année | => Bac +1 |
| Dues ou Duel 2ere année | devient | Licence 2ème année | => Bac +2 |
| Licence | devient | Licence 3ème année | => Bac +3 |
| Maîtrise | devient | Master 1re année | => Bac +4 |
| DESS ou DEA | devient | Master 2ème année | => Bac +5 |
| Bac +6 | devient | Doctorat 1re année | => Bac +6 |
| Bac +7 | devient | Doctorat 2ème année | => Bac +7 |
| Bac +8 | devient | Doctorat 3ème année | => Bac +8 |

## 4. QUELS SONT LES INTITULES DES DIPLOMES ?

Chaque diplôme portera le nom du **domaine** (ex : lettres et sciences humaines), de la **mention** (ex : histoire) et s'il y a lieu de la **spécialité** (ex : histoire médiévale du monde arabe)
Les domaines constituent le cadre général de l'offre de formation de l'établissement et recouvrent plusieurs disciplines. Chaque diplôme (licence, master) peut s'inscrire dans un seul domaine ou dans plusieurs. L'intitulé des domaines doit être significatif, autant pour l'établissement, que pour l'administration, l'étudiant et les professionnels.
**Exemples** :
Mention de **Licence** : « Mathématique» du domaine « sciences et technologies »
Mention de **Master** : « Informatique » du domaine « sciences, technologies, santé »



**Bureau SIAO à l'ENSETP - Site internet : http://siao.ucad.sn - E mail siao@ucad.edu.sn**
**Téléphone : 77 630 02 75 - 77 510 12 10 - 77 630 39 61**

Master professionnel, mention « Informatique », spécialité : « Génie Logiciel et Répartition (GLR)»

## 5. QUELLE PLACE LA REFORME ACCORDE-T-ELLE A L'ETUDIANT ?

La réforme rénove entièrement le système pédagogique, réorganise totalement son architecture et s'ouvre sur son environnement socio-économique et culturel, en faveur de l'étudiant.

On peut, à juste titre, considérer que l'étudiant est au cœur de le Réforme de l'Enseignement Supérieur.

Le décret n° 70-1181 du 19 octobre 1970 modifié par le décret n° 82-368 du 17 juin 1982 fixant les conditions de la représentation des étudiants dans les divers conseils et assemblées de l'université de Dakar le considère comme un citoyen à part entière et, ceci, sur deux plans majeurs qui montrent que l'université est plus que jamais à l'écoute de l'étudiant :

**1.** sa représentation dans les instances universitaires et sa participation aux prises de décisions.

**2.** l'animation culturelle du campus de l'université au sein duquel il pourra exercer sa liberté de penser et sa créativité dans un cadre démocratique et ouvert sur l'autre.

## 6. QU'EST-CE QU'UNE UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE ?

Dans le dispositif LMD, les formations universitaires sont proposées par des Unités de Formation et de Recherche (UFR) : par exemple, UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH).

Les UFR sont structurées en domaines :

Ex. Lettres et Langue (LL) et Sciences Humaines et Sociales (SHS). Les domaines de formation recouvrent plusieurs disciplines et leurs champs d'application, notamment professionnels. Ils proposent des formations aboutissant à l'obtention de diplômes (ex. licence de Langues) subdivisés en mentions (ex : mention langues Etrangères Appliquées (LEA).

## 7. QU'EST-CE QU'UN DOMAINE DE FORMATION ?

C'est l'ensemble de plusieurs disciplines et de leurs champs d'application, notamment professionnels. Les domaines de formation expriment de grands champs de compétence (par exemple, lettres et langues, sciences et technologies, sciences humaines et sociales). Ils se déclinent en mentions, que ce soit en licence ou en Master. Ces mentions peuvent, le cas échéant, se décliner en spécialités au niveau du Master lorsqu'il apparaît indispensable de préciser les compétences acquises par l'étudiant, notamment si les domaines sont larges.

**Exemple** : la physique n'est pas un domaine mais s'inscrit dans celui des sciences et technologies. On peut donc trouver un Master sciences et technologies, mention physique, spécialité physique de la matière condensée.

**Faisons connaissance avec les 08 domaines de formation à l'UCAD**

1. Sciences juridiques, politiques et administratives
2. Sciences économiques et de gestion
3. Sciences de l'Homme et de la société
4. Sciences de la santé (humaine et animale)
5. Sciences de l'éducation et de la formation
6. Sciences et technologies
7. Sciences agronomiques et de l'hydraulique
8. Lettres, langues et arts

## 8. QU'EST-CE QU'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT ?

Le système est composé d'Unités d'Enseignement (UE). Chaque unité d'enseignement correspond à une seule discipline. Chaque UE a une valeur définie en crédits ECTS et correspond au nombre d'heures de travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE.

* 1 crédit ECTS ou UMAP = 20h de travail (cours, TD, TP, et travail personnel)



**Bureau SIAO à l'ENSETP - Site internet : http://siao.ucad.sn - E mail siao@ucad.edu.sn**
**Téléphone : 77 630 02 75 - 77 510 12 10 - 77 630 39 61**

L'ensemble d'UE qui conduit à une mention et une spécialité d'un diplôme constitue un parcours. Les parcours de chaque diplôme sont découpés en semestre. L'ensemble des UE proposées chaque semestre totalise 30 crédits.

## 9. QU'EST-CE QU'UN SYSTEME DE CREDITS ?

Un système de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits à toutes les composantes d'un programme de formation. La définition des crédits au niveau de l'enseignement supérieur se base sur les paramètres suivants : charge de travail de l'étudiant, connaissances finales et nombre d'heures de cours. Le système des crédits sert à mettre en place un dispositif d'équivalence des diplômes et à faciliter la mobilité des parcours dans des études effectuées dans des pays différents ou dans différents établissements supérieurs d'un même pays.

## 10. QU'EST-CE QU'UN CREDIT ?

Un crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers des cours. Les crédits correspondant à chaque unité d'enseignement (UE) sont octroyés à l'étudiant qui a satisfait aux conditions de validation comprenant toutes les activités d'enseignement y compris stages, mémoires, projets, travail personnel et toutes les formes d'enseignement : présentiel, ouvert, à distance, en ligne….

Qu'il s'agisse du cycle Licence ou de celui Master, 30 crédits par semestre sont requis. Ces crédits sont capitalisables ; la validation d'une Unité d'Enseignement (UE), et des crédits associés, est donc définitivement acquise quelle que soit la durée du parcours. Ils sont aussi transférables en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie.

## 11. QU'EST-CE QUE REPRESENTENT LES CREDITS DANS LE CADRE DU LMD ?

Les crédits représentent le volume de travail que l'auditeur est supposé fournir pour chacune des unités d'enseignement d'un programme de formation ; dit autrement : " Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'études complète dans l'établissement ".

## 12. QUEL EST L'INTERET DES CREDITS ?

Ce système est commun à toutes les Universités européennes et américaines.

Il permet de valider facilement la partie de cursus déjà effectuée quand un étudiant change d'Université en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie.

## 13. QU'EST-CE QU'UN SEMESTRE ?

Le semestre est la durée périodique des unités de formation.

Le semestre compte (14) quatorze semaines de formation et d'évaluation.

Le volume horaire semestriel global est de 360 heures minimum.

L'année compte (2) **deux semestres** universitaires.

Le semestre comprend au moins (1) une unité d'enseignement.

## 14. QU'EST-CE QU'UNE FILIERE ?

Une filière est un cursus de formation. Elle est structurée sous la forme d'un ensemble cohérent de modules pris dans un ou plusieurs champs disciplinaires.

Elle est rattachée administrativement à un établissement universitaire et elle est conforme à la vocation et aux missions de cet établissement.



**Bureau SIAO à l'ENSETP - Site internet : http://siao.ucad.sn - E mail siao@ucad.edu.sn**
**Téléphone : 77 630 02 75 - 77 510 12 10 - 77 630 39 61**

Une filière conduit à :

- un premier niveau : la Licence (en 6 semestres) ;
- un deuxième niveau : le Master (en 4 semestres après la Licence) ;
- un troisième niveau : le Doctorat (6 semestres au moins après le Master).

## 15. COMMENT SONT ORGANISEES LES ETUDES DANS UNE FILIERE ?

Une filière de Licence comporte **six semestres** : 4 semestres pour l'obtention du DUEL, DUES ou du DUT suivis d'un semestre d'études fondamentales et d'un semestre de spécialisation. Les quatre semestres du DUEL, DUES ou du DUT consistent en un semestre d'initiation, un semestre de détermination et deux semestres d'approfondissement pour les filières à caractère général, ou de professionnalisation pour les filières à caractère professionnalisant.

Une filière de Master comporte quatre semestres après la Licence : deux semestres d'études fondamentales et deux semestres d'approfondissement.

## 16. COMMENT SONT CONSTITUES LES CONTENUS PEDAGOGIQUES D'UNE FILIERE ?

Une filière prévoit, dans le contenu de ses modules, (3) trois composantes pédagogiques :

**1.**- Une composante **majeure** de modules obligatoires liés à un champ disciplinaire donné (70 % au moins du total des modules) ;

**2.**- Une composante de **renforcement** des capacités de communication et d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
(NTIC) ;

**3.**- Une composante d'**enseignements optionnels** de modules de spécialisation.

## 17. QU'EST-CE QU'UNE PASSERELLE ?

Toute filière prévoit un système de passerelles avec d'autres filières afin de permettre à un étudiant, tout en conservant ses crédits, de se réorienter au sein d'un même établissement ou d'un établissement à un autre.

## 18. QU'EST-CE QUE LA CAPITALISATION ?

La capitalisation est un principe pédagogique novateur qui consiste à reconnaître à vie à l'étudiant la possession d'un module qu'il a validé.

Ce cumul à vie permet, d'un côté, une gestion plus rationnelle des étapes de la progression universitaire par l'étudiant, et, d'un autre côté, l'établissement de liens fonctionnels entre l'université et la carrière professionnelle en ménageant sans cesse un cadre pour le retour à l'université.

## 19. QUELLE DIFFERENCE ENTRE LICENCE GENERALE ET LICENCE PROFESSIONNELLE ?

La licence générale a comme objectif de préparer à l'entrée dans un Master ou permettre de préparer un concours de recrutement. La licence professionnelle a comme objectif de préparer à l'entrée dans la vie professionnelle et donc de préparer à un métier dans un secteur d'activité précis.

## 20. QU'ENTEND-T-ON PAR ACCOMPAGNEMENT ?

Chaque étudiant doit bénéficier d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soutien qui favorise sa réussite et l'aide à assurer la cohérence pédagogique de son parcours et de son orientation. Le cursus de licence comporte par ailleurs obligatoirement l'apprentissage des méthodes du travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires.

## 21. QUELS SONT LES GRADES ET TITRES ?



**Bureau SIAO à l'ENSETP - Site internet : http://siao.ucad.sn - E mail siao@ucad.edu.sn**
**Téléphone : 77 630 02 75 - 77 510 12 10 - 77 630 39 61**

Le Baccalauréat, la Licence, le Master (Bac + 5 ans) et le Doctorat (Bac + 8 ans) sont appelés « grades ». Les grades sanctionnent les étapes terminales des cycles. Les titres sont des diplômes intermédiaires qui ne sont délivrés qu'à la demande.
Les grades comme les titres demeurent des diplômes nationaux.

*Source :* ***La réforme pédagogique en quatre-vingt questions - UCAD***



**Bureau SIAO à l'ENSETP - Site internet : http://siao.ucad.sn - E mail siao@ucad.edu.sn**
**Téléphone : 77 630 02 75 - 77 510 12 10 - 77 630 39 61**